

p. 6-7



Budget 2014

p. 20



Journée du 21 juin

Merville

199

actualités





Les écoliers dans la cour de l'école élémentaire Georges Brassens

le mot du maire

*Madame le Maire, Chantal Aygat,
lors de la cérémonie de la commémoration
du 8 mai 1945*



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h

Renseignements :

www.merville31.fr

accueil.mairie@merville31.fr

Tél : 05 62 13 41 00

Fax : 05 61 85 18 50

Cette fin du mois d'avril a été marquée par l'approbation du premier budget de cette nouvelle mandature. Afin de permettre à tous les mervillois de disposer d'un service public de qualité, sans vouloir augmenter les impôts locaux, nous avons souhaité proposer un budget responsable, rigoureux et réaliste dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités territoriales, et proposant néanmoins de maintenir voire de développer des actions pour l'ensemble des mervillois.

Ce souci d'un service public pour tous se concrétise à la fois dans le soutien apporté aux associations, dans la qualité des actions proposées au quotidien, et dans les efforts menés pour entretenir et développer le patrimoine communal. L'année 2014 sera ainsi notamment marquée par l'extension de l'école élémentaire Georges Brassens, le renouvellement du parc informatique de cette même école, par le lancement de travaux de rénovation de l'église, ou encore par l'évolution de la bibliothèque vers une véritable médiathèque municipale. C'est bien là tout le patrimoine municipal : bâti, espace verts ou voirie, en partenariat avec la Communauté de Communes, qui se trouvera rénové et amélioré.

Au niveau des moyens humains mis en œuvre, une attention particulière continuera d'être apportée à la qualité de l'accueil des enfants et un nouveau policier municipal viendra, en début d'été, renforcer les effectifs communaux.

La déclinaison de ces projets sera un travail collectif, porté par l'ensemble de vos élus, notamment via les commissions municipales dont vous trouverez dans ce nouveau numéro du Merville Actualités, les thématiques et compositions complètes.

Cette année scolaire s'achèvera par un mois de juin particulièrement riche en manifestations, pour tous, grâce à l'action des services municipaux et des associations, nous tenons à les en remercier.

Chantal Aygat, Maire de Merville

ENVIRONNEMENT

Fauchage raisonné

Le Conseil Général de la Haute-Garonne poursuit le fauchage raisonné et la réduction des pesticides pour l'entretien des accotements de nos routes

Le Conseil Général va poursuivre son action à la suite de l'évaluation positive de la mise en place du fauchage raisonné et de la réduction des pesticides durant les campagnes 2011, 2012 et 2013. Ainsi, un fauchage plus tardif combiné à un relèvement de la hauteur de coupe favorisent la biodiversité végétale et animale. Au-delà de ces aspects environnementaux, il s'avère que ces nouvelles pratiques induisent des économies substantielles.

Le Conseil Général va entreprendre prochainement sa

campagne de fauchage raisonné sur notre commune, en réalisant trois interventions. La première se déroulera du 19 mai à début juin, la seconde du 23 juin à fin juillet et enfin, la troisième intervention de fauchage raisonné à l'automne une fois le cycle des espèces animales et végétales accompli.

Nous vous rappelons que l'entretien des haies privatives incombe aux propriétaires, le Conseil Général n'intervenant pas avec du matériel adapté pour assurer les dégagements de visibilité.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Tranquilité du voisinage

Selon l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (n° 083 du 23/07/1996), les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne doivent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



Brûlage des végétaux

Selon l'arrêté préfectoral du 25/09/2006, le brûlage des végétaux est interdit du 15 juin au 15 septembre. En dehors de cette période, il est autorisé aux conditions suivantes :

- Pas de vent supérieur à 40km/h.
- Les foyers ne doivent pas se trouver sous les branches, mais à l'extérieur de l'aplomb des arbres,
- Il doit exister, à proximité du foyer, une prise ou réserve d'eau.
- Les entassements végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1,50m de diamètre et 1m de hauteur. Si plusieurs tas sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de 10m et être cantonnés dans un rayon de 10m.
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée, le recouvrement par de la terre est interdit.



Dimanche 25 mai

Élections européennes
8h-18h, **salle polyvalente**

Mercredi 28 mai

Concours de belote
du Club Arc-en-ciel
20h30, **salle Joseph Bon**

Jeudi 29 mai

Tournoi de foot de l'Ascension,
stade

Samedi 31 mai

Spectacle offert aux adhérents
du Club Arc-en-ciel
14h, **salle Joseph Bon**

Lundi 2 juin

Loto du Club Arc-en-ciel
14h30, **salle Joseph Bon**

Mercredi 4 juin

Concours de belote
du Club Arc-en-ciel
20h30, **salle Joseph Bon**

Jeudi 5 juin

Assemblée Générale du
Handball Club
21h, **salle des fêtes**

Dimanche 8 juin

11^{ème} rallye du Moto Club,
9h, **place de la mairie**

Concerts du festival
"Guitare en Save"
19h, **salle polyvalente**

Vendredi 13 juin

Gala de théâtre du Foyer Rural
21h, **salle polyvalente**

Samedi 14 juin

Découverte des activités
du Foyer Rural
14h-18h, **salle polyvalente**

Théâtre des enfants

14h, **salle polyvalente**

Fête de l'école de musique
16h, **école de musique**

Cirque des enfant
16h30, **salle polyvalente**

Gala de danses du Foyer Rural
20h30, **salle polyvalente**

Dimanche 15 juin

Fête du club de Handball
salle polyvalente

Vendredi 20 juin

Fête du club de tennis
17h, **salle polyvalente**

Samedi 21 juin

Exposition de tracteurs anciens
et départ de la "Tracto-Rando"
8h-9h, **place de la mairie**

Merville plage
14h30-18h, **bois de Bayler**

Retour de la "Tracto-Rando"
18h, **place de la mairie**

Soirée de la Saint-Jean
apéro, repas, bal et feu
19h30, **place de la mairie**

Fête de la musique
20h, **coeur du village,
salle Joseph Bon, etc.**

Dimanche 22 juin

Sardinade de l'ARCLM
12h, **extérieur ou salle des fêtes**

Du 23 juin au 13 juillet

Tournoi open de tennis
cours de tennis

Mardi 24 juin

Kermesse de l'école élémentaire
17h, **cour de l'école**

Apéro-culturel "Les Philippines,
pays de sourires, pays de
contrastes"
20h30, **salle des fêtes**

Jeudi 26 juin

Pétanque, finale du championnat
départemental des clubs vétérans
14h, **boulodrome**

Vendredi 27 juin

Assemblée Générale de l'ARCLM
20h30, **salle des fêtes**

Samedi 28 juin

3^{ème} édition de l' "Urban Culture"
à partir de 16h, **autour et dans
la salle polyvalente**

LE CONSEIL MUNICIPAL



Chantal AYGAT
Maire



Patricia Ogrodnik
1^{ère} adjointe
Urbanisme /
Assainissement
Services Tech-
niques / Suivi des
chantiers



Thierry Vignolles
Adjoint
Communication
Environnement



Colette Bégué
Adjointe
Politique sociale
CCAS / CME-CMJ
Ressources
humaines



Jean-Luc Fourquet
Adjoint
Projets
Aménagement
Travaux



Alexandrine Mouchet
Adjointe
Affaires scolaires
Enfance &
Jeunesse



Sauveur Gibilaro
Adjoint
Vie locale et
associative,
culturelle et
sportive



Daniel Cadamuro
Conseiller délégué
Agriculture, vie
rurale, fossés et
chemins ruraux



René Bégué
Conseiller délégué
Embellissement,
voirie & cimetières



Patrick Di Benedetto
Conseiller délégué
Affaires scolaires
Enfance &
Jeunesse



Nelly Auguste
Conseillère déléguée
Associations
Développement
économique



Joséphine Labayen-Remazeilles
Conseillère déléguée
Contrôle de ges-
tion et économies



Gilles Martin
Conseiller délégué
Médiation, plan
pluriannuel,
Sécurité ERP et
Agenda 21



Katia Zanetti
Conseillère Municipale



Valérie Habire
Conseillère Municipale



Monique Nicodemo-Simion
Conseillère Municipale



Henri Hernould
Conseiller Municipal



Béatrice Marty
Conseillère Municipale



François Gauthier
Conseiller Municipal



Stéphanie Huillet
Conseillère Municipale



Philippe Pétro
Conseiller Municipal



Sylviane Gabez
Conseillère Municipale



Christophe Feuillade
Conseiller Municipal



Marie-Thérèse Treccani
Conseillère Municipale



Jean-François Larroux
Conseiller Municipal



Bernard Tagnères
Conseiller Municipal



Danielle Bénac
Conseillère Municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Affaires Scolaires / Enfance & Jeunesse

Vice-Présidente : Alexandrine Mouchet

Patricia Ogrodnik - Thierry Vignolles - Sauveur Gibilaro - Patrick Di Benedetto - Nelly Auguste - Monique Nicodemo-Simion - François Gauthier - Stéphanie Huillet - Christophe Feuillade - Jean-François Larroux - Bernard Tagnères

Aménagement & Travaux / Sécurité ERP

Vice-Président : Jean-Luc Fourquet

Patricia Ogrodnik - Thierry Vignolles - Sauveur Gibilaro - René Bégué - Patrick Di Benedetto - Gilles Martin - Valérie Habire - Béatrice Marty - Sylviane Gabez - Jean-François Larroux - Bernard Tagnères

Urbanisme / Assainissement / Voirie / Fossés

Vice-Présidente : Patricia Ogrodnik

Jean-Luc Fourquet - Sauveur Gibilaro - Daniel Cadamuro - René Bégué - Katia Zanetti - Valérie Habire - Béatrice Marty - François Gauthier - Christophe Feuillade - Marie-Thérèse Treccani - Danielle Bénac

Communication

Vice-Président : Thierry Vignolles

Colette Bégué - Jean-Luc Fourquet - Nelly Auguste - Joséphine Labayen-Remazeilles - Gilles Martin - Katia Zanetti - Valérie Habire - Henri Hernould - Philippe Pétro - Marie-Thérèse Treccani - Danielle Bénac

Environnement / Développement Durable / Embellissement / Agriculture / Vie Rurale

Vice-Président : Thierry Vignolles

Colette Bégué - Daniel Cadamuro - René Bégué - Joséphine Labayen-Remazeilles - Gilles Martin - Katia Zanetti - Valérie Habire - Béatrice Marty - Philippe Pétro - Marie-Thérèse Treccani - Danielle Bénac

Politique Sociale / CME/CMJ / Démocratie

Vice-Présidente : Colette Bégué

Alexandrine Mouchet - Daniel Cadamuro - René Bégué - Patrick Di Benedetto - Gilles Martin - Valérie Habire - Henri Hernould - Stéphanie Huillet - Sylviane Gabez - Marie-Thérèse Treccani - Danielle Bénac

Vie Locale, Associative, Culturelle & Sportive / Fêtes et Cérémonies

Vice-Président : Sauveur Gibilaro

Alexandrine Mouchet - Patrick Di Benedetto - Nelly Auguste - Joséphine Labayen-Remazeilles - Monique Nicodemo-Simion - Henri Hernould - François Gauthier - Stéphanie Huillet - Christophe Feuillade - Jean-François Larroux - Danielle Bénac

Contrôle de Gestion / Économie / Plan Pluriannuel

Vice-Présidente : Joséphine Labayen-Remazeilles

Patricia Ogrodnik - Thierry Vignolles - Colette Bégué - Jean-Luc Fourquet - Patrick Di Benedetto - Gilles Martin - Valérie Habire - François Gauthier - Sylviane Gabez - Marie-Thérèse Treccani - Bernard Tagnères

Développement économique / Commerce / Artisanat

Vice-Présidente : Nelly Auguste

Patricia Ogrodnik - Colette Bégué - Sauveur Gibilaro - Daniel Cadamuro - René Bégué - Gilles Martin - Henri Hernould - François Gauthier - Philippe Pétro - Jean-François Larroux - Bernard Tagnères

Suite à la démission d'Yves Versapuech du Conseil Municipal, Stéphanie Huillet a intégré le groupe le vendredi 25 avril, lors du premier Conseil Municipal.

Concernant la délégation à la Communauté de Commune, Gilles Martin a remplacé Yves Versapuech.

Ce dernier étant également titulaire au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Save et des Côteaux de Cadours, Valérie Habire a été nommée titulaire et Patricia Ogrodnik suppléante.

BUDGET COMMUNAL 2014

Notre volonté d'être transparent, de réaliser des économies, de lancer nos projets clés et de stabiliser les impôts locaux ont déjà été mis en œuvre dans l'élaboration du budget 2014. Le vendredi 25 avril 2014, date du 1^{er} Conseil Municipal, 22 conseillers municipaux ont adopté ce budget.

En introduction un point sur la situation patrimoniale et financière de notre commune a été présenté : en 3 ans la mise à niveau du patrimoine de la commune pour 785 000€, l'acquisition de terrains à Lartigue et l'urbanisation de notre commune pour 515 000€ ont été financés en grande partie par les 1 000 000€ de cessions de biens de la commune, sans recourir à l'emprunt. En conséquence l'actif de la commune a augmenté de 300 000€ en 3 ans et la dette a diminué de 1 100 000€.

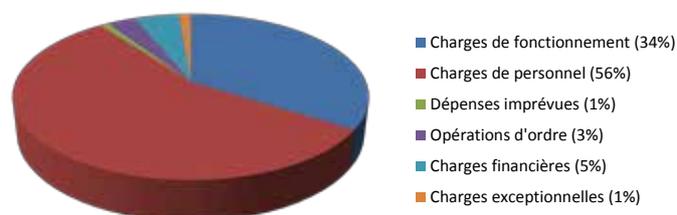
Cette absence de recours à l'emprunt pour acquérir des investissements a mis la trésorerie de notre commune en difficulté et retardé la réalisation de projets structurants.

Par ailleurs les transferts de compétences au Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement (SMEA) ne sont pas soldés, nous savons, aujourd'hui, que 275 000€ restent encore à payer. En conséquence, cette année nous ne pourrions dégager d'excédent de fonctionnement même si nous avons contraint les dépenses. D'autant plus que nous avons respecté notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition de nos impôts locaux.

L'année 2014 est quelque peu critique, mais nous lancerons les projets clés pour Merville. Pour cela nous élaborerons les plans pluriannuels tout en gérant rigoureusement nos finances.

SECTION FONCTIONNEMENT : 4 228 918 €

Dépenses	
Charges de fonctionnement	1 441 903 €
Charges de personnel	2 358 687 €
Dépenses imprévues	40 000 €
Opérations d'ordre	129 596 €
Charges financières	205 205 €
Charges exceptionnelles	53 527 €
Soit un total de 4 228 918 €	



- Les charges de fonctionnement ou à caractère général sont les dépenses courantes de la collectivité : électricité, chauffage, entretien, fournitures scolaires, frais postaux, assurances, achats repas cantine scolaire, subventions aux associations, au CCAS, au SIVU RIVAGE, les indemnités des élus, les versements au SMEA, etc.

- Les charges de personnel sont les rémunérations, les cotisations sociales, la formation et la prévoyance.

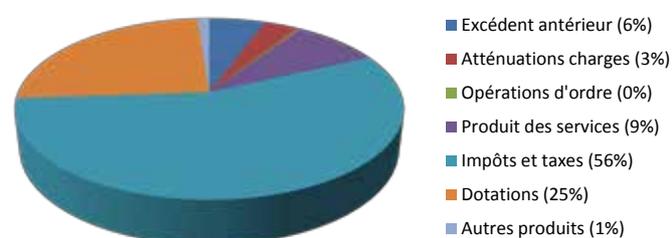
- Les dépenses imprévues sont une précaution budgétaire, par exemple pour financer la réparation des dégâts subis à la suite d'un éventuel gros orage, etc.

- Les opérations d'ordre sont les dotations aux amortissements des immobilisations, elles correspondent à la perte de valeur des biens durables de la commune pour l'année.

- Les charges financières sont les intérêts des annuités des emprunts payées sur une année et des intérêts courus non échus dont le montant prévisionnel est communiqué par le trésorier payeur. Ce montant sera régularisé en fin d'année.

- Des charges exceptionnelles pour le SMEA.

Recettes	
Excédent antérieur	236 561 €
Atténuations charges	145 000 €
Opérations d'ordre	9 919 €
Produit des services	368 810 €
Impôts et taxes	2 367 006 €
Dotations	1 051 622 €
Autres produits	50 000 €
Soit un total de 4 228 918 €	



- L'excédent reporté représente les réserves antérieures.

- L'atténuation de charges correspond aux encaissements de la prévoyance.

- Les opérations d'ordre entre section sont la valorisation des travaux en régie c'est-à-dire les travaux effectués par les agents de la commune.

- Les produits des services correspondent principalement aux services payés par les familles pour la cantine et le périscolaire.

- Les impôts et taxes sont les impôts locaux et les taxes sur les transactions immobilières perçus par la commune.

- Les dotations et participations correspondent aux versements, de l'État (compensation des dépenses, péréquation et orientation), de la CAF, pour les emplois d'avenir, etc.

- Les autres produits de gestion courante sont les encaissements de loyers, de droits de place, de locations de salle, etc.

Les dépenses de fonctionnement :

- Le taux d'inflation a augmenté de 0,7 % et le taux de TVA de 0,4 %. Avec les services de la mairie nous avons contraint les dépenses à caractère général à +0,03 %. Nous continuerons à les maîtriser.

- Nous venons de négocier l'étalement de la dette du SMEA. Nous devons donc payer cette dette sur 3 années, à cela s'ajoute la moitié des travaux du pluvial de 2013 soit un total pour 2014 de 160 000€.

- Les charges de personnel augmentent de plus de 300 000€. Cette augmentation correspond :

- aux rémunérations d'une année complète des 5 animateurs embauchés courant 2013 (pour respecter la réglementation sur l'encadrement des jeunes dans le périscolaire - obligation de la préfecture),
- au retour de 2 emplois en disponibilité non compensés par

des départs,

- aux évolutions d'échelons,
- aux augmentations des taux de cotisations,
- à l'enveloppe pour les remplacements,
- à l'augmentation de la prévoyance de 175 000€ (dès son investiture Mme le Maire a pris ce dossier en charge avec le Comité Technique Paritaire)

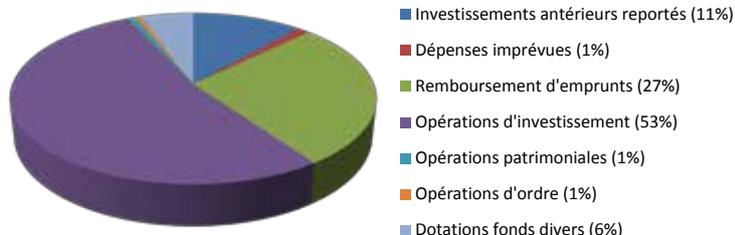
Les recettes de fonctionnement :

Elles sont composées principalement des impôts locaux, des dotations de l'État et des produits des services :

- Les impôts locaux encaissés seront supérieurs à l'année précédente du fait de l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune,
- Les autres ressources sont stables.

SECTION INVESTISSEMENT : 1 721 862 €

Dépenses	
Investissements antérieurs reportés	196 661 €
Dépenses imprévues	22 765 €
Remboursement d'emprunts	473 326 €
Opérations d'investissement	910 152 €
Opérations patrimoniales	14 446 €
Opérations d'ordre	9 919 €
Dotations fonds divers	94 593 €
Soit un total de 1 721 862 €	



- Les investissements antérieurs reportés en dépenses sont un déficit d'investissement des années antérieures.

- Les dépenses imprévues d'investissement permettent de financer des achats imprévisibles de matériels par exemple un remplacement d'un véhicule ou d'un matériel tombé en panne et irréparable économiquement.

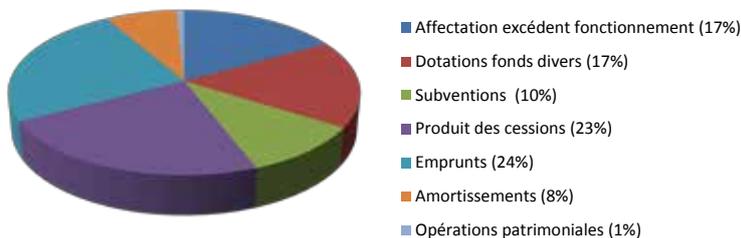
- Les opérations d'investissement correspondent aux projets déterminés par les élus.

- Les opérations patrimoniales correspondent à des écritures comptables de régularisation.

- Les opérations d'ordre entre section sont la valorisation des travaux en régie c'est-à-dire les travaux effectués par les agents de la commune.

- Les dotations aux fonds divers sont une participation financière pour le SMEA.

Recettes	
Affectation excédent fonctionnement	289 864 €
Dotations fonds divers	295 162 €
Subventions	174 795 €
Produit des cessions	398 000 €
Emprunts	420 000 €
Amortissements	129 595 €
Opérations patrimoniales	14 446 €
Soit un total de 1 721 862 €	



- L'affectation de l'excédent de fonctionnement est l'excédent de 2013.

- Les dotations fonds divers correspondent à des ressources provenant du fonds de compensation de la TVA (récupération de la TVA sur les investissements réalisés 2 années auparavant), de la Taxe Locale d'Équipement (liée à l'urbanisation).

- Les subventions versées par le Conseil Général, etc.

- Les produits des cessions sont les ventes de terrains, d'immeubles, de matériels.

- Les emprunts contractés en 2014.

- Les amortissements sont la perte de valeur des immobilisations.

- Les opérations patrimoniales sont des écritures de régularisation.

BUDGET COMMUNAL 2014 - SUITE

Les dépenses d'investissement :

- Un déficit de l'année 2013 pour plus de 196 000€ pénalise le budget 2014.
- La dette du SMEA impacte aussi l'investissement sur plusieurs années soit 95 000€ pour 2014.
- Le remboursement des emprunts de plus de 473 000€ dont 250 000€ de remboursement annuel du capital des emprunts et 220 000€ de remboursement d'un prêt relais contracté en 2013.
- 910 000€ de dépenses d'investissement qui correspondent à la réalisation des projets en cours et au lancement de notre programme pour la commune :
 - l'agrandissement de l'école 340 000€,
 - la 1^{ère} tranche des travaux de rénovation de l'église 50 000€,
 - le pool routier 135 000€,
 - la pose d'équipements pour réaliser des économies sur l'éclairage public 25 000€,
 - la mise en sécurité des bâtiments,
 - des travaux à la salle polyvalente,

- le remplacement de 15 ordinateurs pour les écoles,
- l'acquisition de réserves foncières,
- l'aménagement d'une médiathèque à la bibliothèque,
- le financement des études de projets structurants : regroupement des services, salle multiculturelle, rond-point de la Côte Rouge, etc.

Les recettes d'investissement :

- L'excédent de fonctionnement antérieur affecté sur 2014 pour plus de 289 000€.
- Le Fond de Compensation de la TVA pour 60 000€.
- Les subventions reçues pour plus de 174 000€ ont été minorées du fait des nouvelles règles d'attribution communiquées par le Conseil Général.
- La Taxe Locale d'Équipement (liée à l'urbanisation dans la commune) pour plus de 235 000€ est en augmentation.
- 398 000€ de cessions : 1 foncière et 1 construction
- Un emprunt de 420 000€ pour compléter le financement

Taux d'imposition		
	2013	2014
Taxe d'habitation	13,12	13,12
Foncier bâti	18,21	18,21
Foncier non bâti	101,65	101,65



RELEVÉ DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2014

PRÉSENTS : B. Tagnères, C. Aygat, Y. Versapuech, P. Ogronnik, T. Vignolles, J.-L. Fourquet, M.-C. Lefèvre, R. Bégué, A. Mouchet, S. Gibilaro, C. Paris, N. Auguste, D. Cadamuro, J. Labayen-Remazeilles, P. Di Benedetto, C. Bégué, M.-T. Treccani, P. Poutrel, J.-F. Larroux, G. Martin

Absents / Excusés / Procurations :

C. Laborde donne procuration à M.-C. Lefèvre • J. Coltro donne procuration à B. Tagnères
A.-M. Durris absente • N. Sudres absente • M.-L. Faurie absente • E. Santamans absent
J.-Y. Chalmeton absent

Secrétaire de séance : C. Aygat

1. FINANCES

a. Débat d'Orientation Budgétaire

M. le Maire présente le rapport de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2014, qui doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif 2014, prévu au mois d'avril.

b. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2014

M. le Maire rappelle qu'en vertu de

l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, le Maire peut, jusqu'à l'adoption du budget, et sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2013 s'élevaient à

1 355 189 €. Le quart de ces crédits représente donc 338 797 €. Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à certains articles budgétaires afin de permettre à M. le Maire de liquider et de mandater des dépenses avant l'adoption du budget de l'exercice 2014, il est proposé d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater sur les comptes.

Non-adopté avec 12 abstentions, 6 votes contre et 4 pour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a. Mise à jour de l'inventaire de la collectivité

M. le Maire informe que dans le cadre de la bonne gestion du patrimoine municipal et de son inventaire, il convient de déclasser et d'autoriser la vente de matériel:

Concernant les services techniques :

- 1 Citroën C25
- 1 Citroën C15
- 1 Tracteur RENAULT 301
- 1 Perceuse - visseuse MAKITA
- 1 Débroussailleuse STILL
- 1 Tronçonneuse de marque STILL
- 1 Poste à souder LINCOLN

Concernant le matériel informatique, hors d'usage, utilisé précédemment dans les écoles :

- 13 écrans
- 8 unités centrales
- 10 claviers
- 3 imprimantes
- 1 scanner
- 1 switch

M. le Maire informe que les ventes de ces déclassements du patrimoine municipal se feront selon les règles de publicité en vigueur et sur la base des estimations proposées.

Adopté à l'unanimité

b. Mise à disposition à titre gracieux des salles communales en période électorale, à tous les groupes candidats aux élections municipales

Adopté à l'unanimité

3. SERVICES TECHNIQUES

a. Approbation de l'Avant-Projet Définitif de la salle des fêtes

M. le Maire informe que dans le cadre du projet de reconstruction de la salle des fêtes de la ville, il convient que l'assemblée délibérante approuve l'APD de l'opération.

Adopté à la majorité et 13 abstentions

b. Attribution du marché des travaux relatifs à l'extension de l'école élémentaire Georges Brassens

M. le Maire informe que dans le cadre de l'extension de l'école élémentaire Georges Brassens, un appel d'offres a été lancé en décembre 2013 afin que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.

L'appel d'offres était composé de 8. Le 29 janvier 2014, la commission d'appel d'offres a donné ses avis. Notés ci-dessous, les 8 lots et les entreprises sélectionnées pour effectuer les travaux :

- Grosœuvre / Charpente / Couverture: SAS SACCONA

- Menuiseries extérieures / Serrurerie : APF

- Plâtrerie / Isolation : Jacques MANFRE Entreprise

- Menuiseries intérieures : KUENTZ SAS

- Carrelage / Faïence : SARL LACAZE

- Peinture et sols souples : ETR

- Électricité : TECISO SARL

- Plomberie / Sanitaire / Ventilation: DELTA ELEC

Adopté à la majorité et 3 votes contre

4. RESSOURCES HUMAINES

Modification de temps de travail au sein du Service Enfance - Jeunesse

M. le Maire informe que dans le cadre du départ de la responsable de l'ACCEM élémentaire, et de son remplacement en interne, il est proposé de compléter les contrats de deux animateurs en les établissant à 32h30/semaine au lieu de 30h/semaine. Cette modification a été réalisée afin que l'encadrement des enfants puisse continuer de s'effectuer dans les meilleures conditions.

Adopté à l'unanimité

5. URBANISME

Autorisation donnée au Maire de signer la convention de transfert dans le domaine public des voies et équipements communs du lotissement "Les jardins du château"

M. le Maire informe qu'une convention a été établie à titre gratuit entre la commune et la société Création Foncière, ayant pour objet l'intégration des voies privées du lotissement dénommé "Les jardins du château" et de leurs annexes ou dépendances, dans le domaine public, à titre gratuit.

La convention détermine notamment les conditions générales du transfert, les obligations des parties, les modalités de contrôle des travaux et de remise des ouvrages.

Adopté à la majorité et 3 votes contre

6. QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire précise, concernant la "Maison Brunet", qu'aucune intervention technique n'est prévue en 2014, l'objectif est néanmoins d'y transférer les services sociaux et de libérer en conséquence l'Espace Jouvion pour des locaux administratifs.

- Concernant la modification du PLU, l'arrêté de lancement de la procédure a été pris. La commune attend le retour des avis des personnes publiques concernées, ce point sera soumis au prochain Conseil Municipal.

- Concernant le contentieux lié au permis de construire de M. Marty, la commune s'est pourvue en cassation auprès du Conseil d'Etat, elle en attend la décision. Elle a repris en parallèle l'instruction comme cela a été demandé par le Tribunal Administratif.

- M. le Maire informe avoir reçu un courrier du Préfet demandant la dissolution du SIVU Rivage avant les prochaines élections municipales. Il a donc rédigé un courrier à l'attention du Préfet sollicitant un report, pour le moment sans réponse.

- Enfin, les tableaux récapitulatifs de l'encours de la dette de la commune sur les 30 prochaines années sont distribués à l'ensemble des élus.



Carnet bleu

Le 27 avril 2014 est venu au monde le petit Tom, fils de Katia Zanetti, Conseillère municipale. L'ensemble du Conseil Municipal ainsi que les employés de la mairie souhaitent tous leurs vœux de bonheur aux nouveaux parents.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Cérémonie et hommage aux soldats morts pour la France, enterrés à Merville



Mme le Maire, Chantal Aygat, lors de son discours en présence des enfants du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



Le Conseil Municipal et les mervillois étaient présents pour commémorer le 69^{ème} anniversaire de la Seconde Guerre mondiale

En ce jeudi 8 mai, les mervillois et mervilloises s'étaient regroupés devant le monument aux morts pour commémorer le 69^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

À cette occasion le président de la FNACA, M. André Simon, a lu le discours de M. Kader Arif, secrétaire d'État aux anciens combattants et a présenté ses remerciements habituels. Messieurs Julien Bégué et Lionel Rouzeaud ont déposé la gerbe sur le monument aux Morts. Albin Pech, jeune élu au Conseil Municipal des Jeunes, a quant à lui, lu le discours de l'Union Nationale des Anciens Combattants. Mme Volto, vice-présidente du Conseil Général a pris également la parole, suivie de Madame le Maire, Chantal Aygat, qui a rappelé l'importance du devoir de mémoire et de notre reconnaissance envers ces hommes et ces femmes qui sont morts pour la France en voulant la défendre.

M. Michel Hanne a été décoré par M. André Simon d'une médaille pour service rendu à la nation.

L'assemblée s'est ensuite dirigée vers le cimetière du village pour rendre hom-

mage à 5 soldats morts pour la France, enterrés à Merville : Soldat Bernard Raynaud, Soldat André Jouvion, Soldat Jean-Gabriel Brunet, Soldat Louis Ramade et Soldat Clovis Bréchet. Les familles de ces soldats ont déposé des fleurs sur leurs tombes. Puis le verre de l'amitié a été servi salle Joseph Bon par la commune pour clôturer cette matinée.

La municipalité remercie vivement le Réveil Mervillois et la Banda Tapas Cymbales pour les sonneries officielles qu'ils ont jouées lors de cette commémoration.



Moment de recueillement au cimetière, en hommage aux soldats morts pour la France enterrés à Merville

VIE DE LA COMMUNE

Arrivée d'un policier municipal à Merville

Nous vous informons de l'arrivée, en début d'été, d'un nouveau policier municipal pour notre commune, M. Jacques Chambraud, précédemment en poste à la mairie de Saint-Alban. En collaboration avec M. Jean-Pierre Mallet, notre ASVP (Agent de Service de la Voie Publique) déjà en place, M. Chambraud aura pour mission principale d'assurer la tranquillité et la sécurité des mervillois via la mise place d'actions de prévention, dans un souci constant de garantie du lien social à Merville et du bien-être de tous. Nous lui souhaitons la bienvenue sur Merville.

Citoyenneté



Nous rappelons qu'il est du devoir de chaque citoyen de signaler auprès de la gendarmerie ou du policier municipal (uniquement en journée) les actes d'incivilité pouvant porter atteinte à leurs biens ou leur personne.

N° Gendarmerie de Grenade : 05 62 79 93 70

N° bureau mairie police municipale : 05 62 13 41 16

Animaux domestiques

Nous sensibilisons les propriétaires d'animaux domestiques divaguants sur la voie publique, que ces derniers peuvent être saisis par la SACPA, entreprise spécialisée (05 34 46 56 01). En effet nous constatons malheureusement trop souvent des chiens qui errent sur la commune.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Actualités

Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

Le médiateur est un animateur chargé de soigner les "bobos", régler les conflits et être à l'écoute si besoin. Il y en a un dans chaque groupe en élémentaire repérable facilement avec son gilet jaune. Afin que chaque enfant de l'ancien bâtiment puisse l'identifier et comprendre son rôle, une exposition de photos et des mises en scènes ont été réalisées.

Pour récompenser certains enfants de leurs bonnes actions, des diplômes personnalisés ont été distribués par Magalie.

Certains jours, la cour de l'élémentaire se transforme en pôle sportif pendant la pause méridienne, entre les grands jeux, le badminton, le foot, le hockey, le basket, les enfants ont du choix.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Des "minis dépoluthons" (temps où les enfants ramassent les déchets dans la cour) sont organisés par les animateurs du TAP FCPN (découverte et protection de la nature) sur les temps TAP mais aussi sur les temps ALAE afin de sensibiliser les enfants à la propreté des espaces publics et à la protection de la nature.

Le TAP bricolage avec Aurélie rencontre un grand succès. Les enfants ont créé des maquettes avec des matériaux de récupération, du stade de foot à la ville de Venise, il y en a pour tous les goûts.

Une soirée fête foraine a été organisée le 24 avril en maternelle sur l'heure du TAP. Les enfants ont pu s'amuser à la pêche aux canards, se faire maquiller et même manger des barbes à papas.

Évènements

MERVILLE PLAGES se déroulera cette année le samedi 21 juin au Bois de Bayler de 14h30 à 18h30 : trampolines, ventre-glisse, stand de tresses, châteaux de sable et sports de plage seront au rendez-vous. Venez nombreux !

3^{ème} édition de l'évènement URBAN CULTURE le samedi 28 juin à partir de 16h, ouvert à tous et porté par les jeunes de la Maison Des Jeunes autour et dans la salle polyvalente. Participez et assistez au tournoi de "Street foot" (foot de rue), démo, initiation rollers et graffitis, battle de breakdance. À 21h : concerts avec Titou, Alex, Slyys, Mikrob, Dylan, Zigzag, Rept, Naska, Souljack, Nascue, La Cellule et bien d'autres !

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le 19 mars les enfants de la maternelle se sont initiés au mini-golf à la base de loisirs de Bouconne. Les élémentaires sont allés au bowling de Colomiers. Le 16 avril balade en péniche à Toulouse, du Port Saint Sauveur à l'Embouchure, les enfants ont apprécié le passage des écluses.

Le 23 avril sortie théâtre du Grand Rond avec la pièce "Blanc" pour les maternelles.

Vacances

Pendant les vacances de printemps, thématiques de la course et des insectes, les enfants ont pu s'initier au permis et passer les différentes épreuves mises en place par les animateurs.

Au programme : création et installation du parcours, courses contre la montre, tuning des véhicules, etc. Pour les sorties, sentier d'entomologie à la forêt de Bouconne, parcours vélo au domaine de Cavallé, projection de "Minuscules" au cinéma de Verdun et patinoire de Blagnac. Grande journée course pour le dernier jour des vacances !

Maison Des Jeunes

Du 5 au 9 mai, les jeunes ont créé leur clip, ils ont pu mettre en valeur leurs textes du projet "À cœur ouvert". Pour cela ils ont tourné, enregistré, rappé et monté leur clip avec l'aide d'un intervenant spécialiste en vidéos et réalisation.

Stages sportifs

Première semaine des vacances d'hiver, stage sportif pour les adolescents : une dizaine d'adolescents ont participé au stage sportif "Les Ados font du ski". Beaucoup d'efforts ont été accomplis lors de cette semaine :

- Descentes acrobatiques avec les luges et batailles de boules de neige au Plateau de Beille.
- Ski alpin à Val Louron, une première pour beaucoup.
- Ski de fond à Nistos, 7 km parcourus avec la descente d'une piste noire !
- La patinoire est venue compléter ce programme. Belle ambiance tout le long de cette semaine !

Seconde semaine des vacances d'hiver, stage sportif pour les élémentaires.

Un groupe de 14 enfants a participé au stage sportif "Les petits à la neige".

Le lundi, nous avons découvert la station de Nistos et le ski de fond ! Les enfants ont accompli leur mission : "conquérir la piste verte".

Le mardi, nous sommes allés à la patinoire.

Le mercredi, nous sommes partis à Loudenvielle pour nous balader en chien de traîneau. Ce fut un superbe souvenir pour tous.

Le jeudi, la journée fût calme puisque nous sommes restés sur Merville pour une après-midi "jeux". Enfin le vendredi, grande journée de ski alpin à Val Louron ! Anne-Laure, Arnaud et Marc remercient tous les enfants !

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Le 23 avril, les enfants du CME sont venus au centre préparer leurs t-shirts pour le dépoluthon, ils ont graffé avec Lionel le logo du dépoluthon qu'ils avaient choisi.



Animation du TAP "fête foraine"



Constructions créées pendant le TAP "bricolage"



Les enfants ont ramassé des déchets pendant les "mini-dépoluthons"



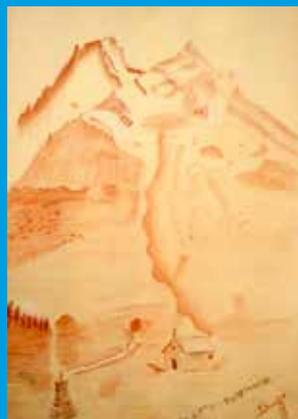
Animation autour de la course pendant les vacances



Atelier graff pour le dépoluthon



Peinture technique mixte par Jade



Dessin par Marie-Lyne



Dessin et aquarelle par Nathanaël

BIBLIOTHÈQUE

Exposition

Exposition atelier adultes de dessin et peinture du Foyer Rural du 2 au 30 juin

Pour sa quatrième année d'existence, l'atelier adulte de dessin et peinture du Foyer Rural de Merville, dirigé par Jérôme Garcia, s'expose à la bibliothèque municipale du 2 au 30 juin.

Rassemblant différentes techniques telles que l'huile, l'acrylique ou encore le pastel et l'aquarelle, les élèves assidus et créatifs des cours du lundi soir et du mardi matin vous présentent le résultat de cette année riche en styles et sujets variés. Venez voyager au grès des paysages, personnages, animaux et fantaisies nés du pinceau et du crayon !



Pastel par Katie

L'ensemble des dessins est à retrouver à l'exposition de la bibliothèque du 2 au 30 juin

Bibliothèque à l'école maternelle et CP

Information à tous les parents: les séances de bibliothèque se terminant mi-juin, pensez à vérifier et bien ramener tous les livres empruntés par les enfants de l'école !

Nouveautés

Crise aïgue dans les Graves (Le sang de la vigne): Jean-Pierre Alaux

Une saison à Longbourn : Jo Baker

À feu et à sang : Françoise Bourdin

10 min par jour pour méditer : Collectif

Monsieur le Gouverneur : Daniel Crozes

Elle marchait sur un fil : Philippe Delerm

Les ailes du plaisir (cuisine) : Yannick Delpech

Les exercices qui vous soignent : Dr Jean Drouin

L'Emprise : Marc Dugain

Le génocide au village (Rwanda) : Hélène Dumas

Angéline (Tome 3) : Marie-Bernadette Dupuy

Miss Alabama et ses petits secrets : Fanny Flag

Bethsaïda : Michel Gendron

Pas plus tard que l'aurore : G.-P. Gleize

La beauté du mal : Rebecca James

Deux secondes de trop : Rachel Joyce

Au coeur de la tourmente, la pleine conscience : Dr Jon Kabat-Zinn

Bien vieillir, c'est possible, je l'ai fait ! : Pr Gilbert Lagrue

Une autre idée du bonheur : Marc Lévy

La vengeance du loup : Jacques Mazeau

La prison maritime : Michel Mohrt

Tu seras notre enfant : Charity Norman

12 years a slave : Solomon Northup

L'impératrice des 7 collines : Kate Quinn

Son carnet rouge : Tatiana de Rosnay

L'enfant de la Cerisaie : Geneviève Senger

Les lueurs du Sud : Danielle Steel

Belle et Sébastien : Nicolas Vannier

Atouts Save & Garonne ASSOCIATION ATOUTS SAVE & GARONNE

Foire d'automne

L'objectif de l'association est d'organiser des actions d'animations commerciales et artisanales tout au long de l'année. Elle propose depuis 2013 un site internet qui répertorie l'ensemble des activités commerciales et artisanales du territoire mais aussi différentes informations : www.atoutssaveetgaronne.fr

L'association soutenue par la Communauté de Communes, organise à l'hippodrome de Grenade (Route de Montaigut) une foire exposition du 10 au 12 octobre prochain. Cet événement a pour objectif la valorisation du commerce, de l'artisanat ainsi que toutes les activités agricoles, touristiques, prestations de service, associatives et institutionnelles du territoire. En parallèle, sont proposées au public de nombreuses animations avec un village enfants, des concerts, des démonstrations, des jeux, des activités en lien avec le thème équestre. L'entrée à la foire est gratuite et ouverte à tous. Vous trouverez sur place des espaces de restauration et de détente pour profiter au mieux de la visite de la foire.

Contact :

Association Atouts Save et Garonne - Communauté de Communes Save & Garonne
Rue des Pyrénées - 31 330 Grenade
05 61 82 85 55





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE

Premier Conseil Communautaire

Mardi 29 avril, les 41 délégués communautaires des 13 communes du territoire se sont réunis pour procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes Save & Garonne (CCSG), des Vices-Présidents et à la désignation des membres du bureau. En présence d'une assistance nombreuse, Jean Boissières, Président sortant, a ouvert la séance à 18h30 puis cédé la parole au doyen de l'assemblée, Christian Oustri, Adjoint à la Mairie de Ondes.

Seul candidat, Jean Boissières, Maire de Saint-Paul sur Save, a été réélu Président de la CCSG avec 31 voix.

À la suite de l'élection du Président, le Conseil Communautaire a arrêté le nombre de vice-présidents à 6, puis procédé à leur élection :

- 1^{er} vice-président, Jean-Paul Delmas, Maire de Grenade,
- 2^{ème} vice-président, Jean-Claude Espie, Maire de Bretx,
- 3^{ème} vice-président, Gérard Janer, Maire de Larra,
- 4^{ème} vice-président, Chantal Aygat, Maire de Merville,
- 5^{ème} vice-président, Christian Oustri, Adjoint au Maire à la Mairie de Ondes
- 6^{ème} vice-président Jean-Luc Lacombe, Adjoint au Maire à la Mairie de Grenade.

A suivi, la désignation des membres du Bureau. Le Président a proposé que le Bureau soit composé du Président, des 6 vice-présidents et de l'ensemble des Maires de la CCSG. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire a ensuite désigné les délégués aux organismes extérieurs :

- **DECOSSET** (Syndicat de traitement des déchets ménagers pour 162 communes du nord de la Haute-Garonne) :

- 6 titulaires : Patrice Lagorce, Christian Oustri, Daniel Cadamuro, Jean-Louis Flores, Véronique Volto et Pierre Sanchez
- 6 suppléants : Bertrand Auzemery, Ghislaine Fiorito-Bentrob, Gérard Janer, Claude Sandreau, Jean-Claude Espie et Géraldine Zuchetto

- **Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial Nord Toulousain** :

- 8 titulaires : Bertrand Auzemery, Jean Boissières, Patrice Lagorce, Jean-Claude Espie, Chantal Aygat, Gérard Janer, Jean-Louis Moign, Jean-Jacques Meliet
- 8 suppléants : Christian Oustri, Sophie Debieu-Fayolle, Pierre Sanchez, Jean-Claude Pannebiau, Véronique Volto, Jean-Luc Lacombe, Laurent Zanetti et Géraldine Zuchetto

- **Syndicat mixte de gestion de la Save Aval** :

- 6 titulaires : Christian Oustri, Françoise Chapuis-Boisse, Pierre Sanchez, Philippe Pédro, Julien Majorel et Véronique Binet-Gaubert
- 2 suppléants : Jean-Paul Caumont et Jean-Louis Moign

- **Pays Tolosan** :

3 délégués au Conseil d'Administration : Jean Boissières, Jean-Paul Delmas et Jean-Claude Espie

Les membres du Bureau de la CCSG :

Au 1^{er} rang de gauche à droite : Jean-Paul Delmas (Maire de Grenade et Vice-Président), Pierre Sanchez (Maire de Montaigut), Chantal Aygat (Maire de Merville et Vice-Présidente), Jean Boissières (Maire de Saint-Paul et Président), Jean-Claude Espie (Maire de Bretx et Vice-Président) et Gérard Janer (Maire de Larra et Vice-Président)

2^{ème} rang de gauche à droite : André Pavan (Maire de Ondes), Jean-Claude Butto (Maire de Saint-Cézert), Christian Oustri (Vice-Président et Adjoint au Maire de Ondes), Nicolas Alarcon (Maire de Launac), Jean-Luc Lacombe (Vice-Président et Adjoint au Maire de Grenade), Laurent Zanetti (Maire du Burgaud), Marie-Laure Bavière (Maire de Menville), Patrice Lagorce (Maire de Daux), Cécile Pharamond (qui représentait Jean Léonard, Maire de Thil).





Une fin de saison qui s'intensifie !

Cette fin de saison est des plus riches pour Amalgam : en effet le mois d'avril fut intense avec pas moins d'une représentation de nos groupes par week-end. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir pu présenter un de nos groupes les plus jeunes au festival "Danse enfant" de Grenade. La compagnie Amalgam a connu à nouveau un très grand succès lors de la présentation de la pièce "Déséquilibres" au festival "Danse ! Danse ! Danse !" de Saint-Orens, ainsi que nos groupes ados et adultes lors du festival de l'Hersain à Fonbeauzard.

Amalgam s'est aussi illustrée dans la cour des grands à Bordeaux le samedi 26 avril : en effet, les 2 solos interprétés par Wissam Seddiki et Philippe Renard et chorégraphiés par Marie Dessaux ont eu le privilège d'être sélectionnés pour le concours "1 solo 1 auteur" parmi des danseurs professionnels ou en formation pro. Une aubaine pour nos danseurs, les plus jeunes de la soirée, et notre chorégraphe. Enfin, lors de l'événement de la Mairie de Toulouse "Le Mai des cultures urbaines" place du Capitole le samedi 10 mai, Amalgam a été représentée par la Compagnie Epsilon sur la très grande scène adossée à l'hôtel de ville devant plus de 800 personnes.

Un intense moment pour toute l'équipe.

Enfin les spectacles de fin d'année Amalgam arrivent à grands pas. Nous vous invitons donc à venir vous procurer vos places à l'étage de la salle Julien Naudin (en face de l'église) : lundi 26 mai de 17h à 20h, mercredi 28 mai de 17h à 20h et mercredi 4 juin de 17h à 20h, salle polyvalente. Ces tickets sont pour les spectacles du mercredi 11 juin à 20h au théâtre du Bascala à Bruguères, pour les plus grands de nos danseurs, et du dimanche 15 juin à 14h et 16h à Labastide Saint-Pierre pour les plus jeunes danseurs.

La journée "Fais bouger tes idées" aura lieu cette année au domaine de Cavallé à Larra le samedi 21 juin de 15h à 19h avec des jeux gonflables pour toute la famille, la possibilité pour tous, jeunes et moins jeunes de se produire sur notre scène ouverte ainsi qu'un cours d'afrovibe géant à ne surtout pas rater, mené par Claire Renard ! Cet événement est gratuit et ouvert à tous, nous espérons donc vous y retrouver nombreux !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous voir au bureau de l'association (à l'étage de la salle Julien Naudin) du lundi au vendredi de 16h à 20h ou à nous contacter amalgam.danse@gmail.com Facebook : asso amalgam

La compagnie Epsilon lors du "Mai des cultures urbaines", place du Capitole à Toulouse



ARCLM

Sardinade et Assemblée Générale

Dimanche 22 juin à 12h

Comme chaque année à cette saison, la Commission Convivialité de l'ARCLM organise une grande sardinade, ouverte à tous. Elle aura lieu selon le temps, sous les chênes près de la salle des fêtes ou dans la salle. Les informations pour les inscriptions seront données ultérieurement. Pensez à réserver cette date dans vos agendas !

Jeu 26 juin à 9h30

Dernière sortie des marcheurs dans Merville,

suivie de leur traditionnel pique-nique pour terminer la saison 2013/2014.

Vendredi 27 juin à 20h30 : Assemblée Générale

Les renseignements arriveront en temps utile. Votre présence est nécessaire mais, en cas d'indisponibilité, pour le bon déroulement de cette réunion, pensez à donner la procuration jointe à la convocation à un(e) autre participant(e) afin d'atteindre le chorum.

Juin						
Mar 3	8h	3h	Seilh - départ église	12 km	facile	A. Grimard / O. Gabarra
Jeu 5	8h	3h	Merville - départ château d'eau	12 km	moyen	F. Deyris / G. Dugast
Ven 6	8h	2h	Canalet - départ lavoir	6 km	facile	F. Deyris
Mar 10	8h	3h	Mas Grenier PR10 - départ village	12 km	moyen	A. Grimard / B. Cazes
Jeu 12	8h	3h	Le Burgaud - départ halle	12 km	facile	F. Deyris / A. Grimard
Mar 17	8h	3h	Bouconne - départ Mondonville	12 km	facile	B. Cazes / G. Dugast
Jeu 19	8h	5h	Toufailles - départ Merville	18 km	moyen	F. Deyris / JP. Thébaud
Ven 20	8h	2h	Launac - départ parking	6 km	facile	F. Deyris
Mar 24	8h	3h	Savennes PR3	12 km	moyen	A. Grimard / B. Cazes
Jeu 26	9h30	2h	Merville	7 km	facile	F. Deyris



BVAM 31

Retour sur la conférence du 16 avril

Un résumé sur les méthodes de production d'électricité individuelle

Les Associations "Bien Vivre à Merville 31" et "Aussonne Environnement" se sont regroupées pour organiser le mercredi 16 avril dernier une conférence sur la "production d'électricité individuelle". M. Rémi Gayrard, conseiller d'Info Energie (société mandatée par Toulouse Métropole, destinée à accompagner les particuliers et leur donner des conseils gratuits et indépendants), a animé la soirée. Il a présenté la démarche de l'Institut Negawatt qui est basée sur 3 axes : la Sobriété (éco-gestes, isolation, etc.) l'Efficacité avec augmentation des rendements (régulation, production locale, cogénération, etc.) et les énergies renouvelables (solaire, éolien, méthanisation, etc.). Il a présenté différentes façons de réduire la consommation d'électricité spécifique (celle qui ne peut être fournie par une source d'énergie alternative): régler la bonne température des appareils froids, éteindre les appareils ou les mettre en veille plus rapidement, utiliser des lampes basse consommation, etc. Les moyens de production d'énergie efficace et renouvelable à la portée des particuliers ont été ensuite abordés: la cogénération, le petit éolien, le photovoltaïque et la méthanisation.

En conclusion, et pour résumer, il faut compter environ une dizaine d'années pour avoir un retour d'investissement sur les installations réalisées, quel que soit le principe adopté (excepté si les tarifs EDF à la consommation sont revus à la hausse, comme annoncé dans la presse en

avril 2014).

Il convient de procéder à une étude adaptée selon l'emplacement des bâtiments concernés (ensoleillement, vents, possibilité de co-génération, etc.) et l'objectif à atteindre (autoconsommation, revente de surplus, indépendance totale) afin d'estimer si le projet est intéressant et faire le meilleur choix sur la méthode à mettre en œuvre.

Il ne faut pas oublier cependant la priorité, qui est de commencer par modifier notre comportement de consommateur en réduisant notre consommation : éco-gestes (éteindre, utiliser des multiprises avec interrupteurs pour éteindre les veilles des appareils, etc.), diversification d'énergies, bonne isolation (le meilleur moyen pour réaliser beaucoup d'économies), utilisation de systèmes performants, etc.

Penser à se faire aider par un organisme indépendant qui puisse analyser les devis et apporter son éclairage sur les solutions proposées : www.renovation-info-service.gouv.fr

Nous remercions les citoyens mervillois qui ont participé à cette conférence, un auditoire très attentif qui a posé de nombreuses questions au cours de la conférence, dont le détail est accessible sur le site internet de l'association www.merville.somee.com

Contact de l'Association :
bien.vivre.a.merville31@gmail.com



CLUB ARC-EN-CIEL

Fin de saison

Les adhérents du club sont invités à un spectacle de fin d'année le samedi 31 mai avec la projection du film "Marion", de Gérard Vaur, suivi d'un goûter avec la participation des "Gorets Roses" pour le final musical. Un compte-rendu vous sera communiqué prochainement.

Le comité Inter-cantonal des Clubs des Aînés (Inter-club) vous invite à une journée grillades à la base de plein air de la Forêt de Bouconne le jeudi 12 juin avec à 9h concours de pétanque en triplette, si le temps le permet, sinon concours de belote avec de nombreux lots. À 12h, apéritif de bienvenue et 12h30 repas grillades suivi du bal. Prix de la journée : 20€ pour les adhérents et 25€ pour les extérieurs. Inscription avant le jeudi 7 juin auprès de M. Armand Delpech au 05 61 85 02 17 (chèque à l'ordre du Club Arc-en-ciel).

À Merville, dernier loto de la saison le lundi 2 juin à 14h30 et la dernière belote le mercredi 4 juin à 20h30.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

P.S : Rendez-vous le lundi 6 octobre pour le premier loto de la saison et les mercredis 15 et 29 octobre pour les belotes.



Le Club Arc-en-ciel vous donne rendez-vous le lundi 2 juin pour le dernier loto de la saison



COMITÉ DE JUMELAGE

Retour en photos sur le voyage à Lisbonne



Attente pour le départ du tramway à Lisbonne



Photo de groupe dans le quartier de l'Alfama



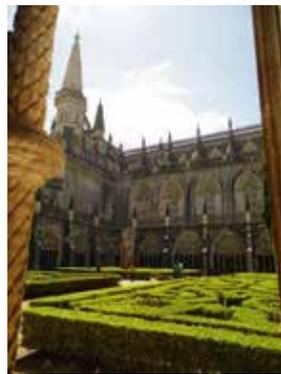
Sintra, palais national



Lisbonne, quartier de Bélem avec sa tour



Initiation au fado, danse traditionnelle portugaise, par Rita, la guide du séjour



Le cloître de Batalha



Nazaré vu des hauteurs



Les femmes aux 7 jupons à Nazaré



ÉCOLE DE MUSIQUE

Des nouvelles de l'école

Chorale Evasion Musicale

La FSM31 (Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne) a souhaité relancer un grand festival de chorales. "Évasion Musicale" et 3 autres ensembles se sont donc retrouvés le dimanche 6 avril dans le superbe Centre Culturel de Caraman. Nos choristes ont ouvert le concert et su, malgré ce supplément de trac, montrer leur maîtrise jusqu'au morceau final. Celui-ci a d'ailleurs été accompagné avec talent par 2 élèves de l'école de musique, Solange à la flûte traversière et Julie au piano. Après de longs applaudissements, musiciennes et choristes ont quitté la scène soulagés et heureux.

Bravo à nos 3 musiciennes

Félicitations à Amandine, Jeanne et Perrine pour leur participation volontaire aux examens départementaux organisés par l'ADDA31 (Association Départementale pour le Développement des Arts). Le dimanche 12 avril, sans peur (ou presque), elles ont interprété le morceau imposé devant un jury de professionnel. Les résultats obtenus prouvent leur maîtrise et leur travail. Félicitons aussi leurs professeurs pour la préparation et les conseils.

- Piano : Amandine : mention bien / Jeanne : mention très-bien

- Violon : Perrine : mention très-bien

Examen de fin d'année

Les élèves de l'école ont passé leurs examens de musique entre le 9 et le 25 avril à l'école de musique. Globalement, les notes obtenues sont très bonnes. Les différents jurys ont été très satisfaits du niveau général des élèves.

Stage de l'orchestre de la fédération

Bravo à Anna et Victor, nos 2 jeunes trompettistes pour leur participation au stage d'orchestre organisé comme tous les ans par la FSM31. Le stage qui s'est déroulé du 29 avril au 2 mai à L'Union, a réuni 60 jeunes musiciens ayant 2 à 3 ans de pratique. Il a été clôturé par un superbe concert en public.

Fête de l'école

Elle aura lieu le samedi 14 juin à partir de 16h à l'école de musique et sera champêtre si le temps le permet. Si c'est le cas, la scène sera montée dans le jardin de l'école. Tous les styles de musique et tous les instruments de l'école seront au programme ainsi que quelques surprises offertes par les élèves du cours de chant. L'occasion pour les plus expérimentés de nos musiciens de jouer ensemble et de vous offrir un moment musical des plus agréables.

Un pot de l'amitié clôturera le concert et sera suivi d'une "auberge espagnole" (chacun amène quelque chose à manger).



FOYER RURAL Informations

Vide-greniers & Foire Artisanale

Le vide-greniers de Merville est béni des dieux : encore une journée exceptionnelle et ensoleillée ! Cette manifestation, attendue de tous, a, à nouveau, été un grand succès. Nous désirons partager ce succès avec l'ensemble des bénévoles présents dès 5h30 et jusqu'à 21h sans qui une telle journée ne serait possible. Nous remercions la mairie pour les moyens fournis et pour l'aide au contrôle de la circulation ainsi que l'ensemble des exposants qui ont fait preuve de patience à l'heure de pointe !

Nous vous donnons rendez-vous dans une année pour une nouvelle édition du vide-greniers : la commande pour une journée ensoleillée est déjà transmise !



Les exposants étaient nombreux lors du vide-greniers, il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies. À l'année prochaine !

Stage spécial fête des pères

Le Foyer a le plaisir d'organiser un stage scrapbooking spécial fête des pères.

Atelier de scrapbooking pour enfants sur le thème "cadeau surprise" qui se déroulera le samedi 14 juin de 14h ou 16h est sera animé par Sabrina (<http://blogsabrina.over-blog.com>)

• Tarifs : 15 € pour les adhérents au Foyer Rural et 20 € pour les non adhérents.

• Renseignement/Inscription : Stéphanie au 06 81 97 86 39 ou mfanie@yahoo.fr

Le Foyer Rural fait la fête :

• Le vendredi 13 juin à 21h : Soirée théâtre

"La Compagnie Du Manteau Blanc" (la troupe de théâtre adulte du Foyer Rural de Merville) a le plaisir de vous présenter sa nouvelle pièce : "B&B", une comédie en 5 actes d'Andrée Robin-Ligot, le vendredi 13 juin à 21h à la salle polyvalente.

Résumé : Un blocus économique Franco-Anglais fait brusquement de Georges, 45 ans cadre supérieur d'une usine de produits de beauté, un chômeur. Que faire par ces temps

de crise à 45 ans? En attendant mieux, Papy, le père de Sylvie, colonel en retraite vivant au même domicile, suggère à la famille de consacrer une partie de la maison à l'accueil des estivaliers français et étrangers, en leur proposant chambre et petit-déjeuner (Bed and Breakfast). Des personnages hauts en couleurs vont venir déposer leurs bagages tout au long de cette comédie drôle et divertissante à voir aussi en famille !

Soirée théâtre
Le Foyer Rural de Merville Présente « La Compagnie Du Manteau Blanc »
dans

LE 13 JUIN 2014 à 21h00
Salle Polyvalente de Merville

Comédie d'Andrée ROBIN-LIGOT
Scénographie : Sandrine BURGUES
Technique : Philippe MAUBIET

• Le samedi 14 juin après-midi : spectacles enfants & découverte des activités

Le Foyer rural vous attend le samedi 14 juin de 14h à 18h à la salle polyvalente.

Grande après-midi du foyer qui vous convie à venir voir les spectacles de théâtre & cirque enfants. Entre temps venez découvrir les activités du foyer et vous essayer à la danse Country, au pilates, au body-karaté, au cirque ou encore au scrapbooking, etc, dans la bonne humeur!

Nous vous attendons nombreux. Pour le détail des horaires, plus d'infos sur le site du Foyer Rural (www.foyruralmerville31.magix.net) ou affichage dans les commerces de Merville.

• Le samedi 14 juin à 21h : Gala de danses

Et pour clôturer cette journée, nous vous attendons nombreux à 21h, pour le gala de danses Modern Jazz, de Zumba enfants, ado et adultes ainsi que du body-karaté.

Appel à candidature

Le Foyer Rural désire relancer son activité : initiation et approfondissement à l'informatique à la rentrée de septembre. Nous sommes à la recherche de personnes intéressées et ayant les compétences nécessaires pour animer ces cours en après-midi ou en soirée.

Merci de contacter le Foyer Rural au 05 62 13 05 11.

Agir pour l'avenir de Merville

durant notre campagne électorale nous avons indiqué aux mervillois que nous souhaitons travailler en collaboration avec tous les élus des trois groupes minoritaires confondus, de façon intelligente et constructive, dans l'intérêt de Merville et de ses habitants. Nous avons commencé à travailler ensemble et maintiendrons fermement cet engagement, tant les idées et compétences de tous sont importantes.

Nous voulons dire aux mervillois, qui nous ont largement fait confiance, que nous resterons dignes et ne répondrons pas aux attaques. Nous garderons la hauteur nécessaire à la bonne gestion de notre commune, sérieusement, sans verser dans la polémique. Nous n'avons pas de temps à perdre.

La loi accorde un droit d'expression aux divers groupes constituant le Conseil Municipal. Ces groupes peuvent ainsi disposer d'un espace d'expression politique dans le bulletin municipal.

Ceci dit, cet espace ne doit pas, à notre avis, être destiné à la polémique ni aux querelles inutiles.

Notre groupe ne communiquera donc qu'exceptionnellement dans cet espace car nous voulons dire aux mervillois que notre seul souci est la bonne gestion de notre commune et la réalisation des projets structurants pour Merville.

Nous sommes dans la bonne direction et nous gardons le cap.

Le groupe "Agir pour l'avenir de Merville"

Merville - Un projet... Une équipe...

Ce groupe n'a pas communiqué d'article pour publication dans ce bulletin.

Un élan pour Merville

Après un premier conseil où l'unité et l'harmonie semblaient de mise, on apprendait dans la semaine que le 1er adjoint démissionnait avec perte et fracas, en total désaccord avec le maire sur la place à tenir par Merville au sein de la communauté de communes. On nous avait bien caché les tensions qui couvaient dans l'équipe.

Dés lors, comment imaginer que les intérêts de Merville puissent être défendus. Ne s'agit il que d'ego et d'intérêts personnels?

Le budget voté triomphalement comme toujours, ne laisse rien espérer. Aux oubliettes les promesses, plus de salle des fêtes, encore moins de boulodrome, de citypark ou de salle de spectacle.

On gonfle les recettes par des ventes de patrimoine et des emprunts, sans parler des PV et des concessions funéraires. On minore les dépenses, plus besoin d'avocat ni d'études.

Pour plus de détails revenez vers notre site merville2014.fr

Merville au coeur de tous

Ce groupe n'a pas communiqué d'article pour publication dans ce bulletin.

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

Sapeurs-pompiers Grenade: **05 62 10 41 80**

17 Police

Gendarmerie Grenade: **05 62 79 93 70**

Urgence sécurité Gaz (GrDF): 0 800 47 33 33

Urgence/Dépannage EDF: 0810 33 30 81

La POSTE: 05 34 52 95 21

M. le Curé: 05 61 82 61 35

Mairie de Merville

• Accueil: 05 62 13 41 00

accueil.mairie@merville31.fr

• Adjoint de permanence: 06 85 55 66 22

• Communication: 05 62 13 41 13

communication@merville31.fr

• Bibliothèque: 05 61 85 67 45

• Police municipale: 05 62 13 41 16

• Coordonnateur de la Vie Associative:

05 34 52 98 10 | relais.associatif@merville31.fr

SIVU RIVAGE

• Accueil: 05 62 13 40 95

accueil.sivurivage@gmail.com

Enfance Jeunesse

enfance.jeunesse@merville31.fr

• Enfance et animations sportives: 05 34 52 80 33

• Jeunesse: 05 61 99 86 95

• Inscriptions au Centre de Loisirs les lundis soir et mardis matin en période scolaire

• Maison Des Jeunes: 05 61 99 86 95

maisondesjeunes@merville31.fr

• Directeur école maternelle: 05 34 52 90 53

• Directeur école élémentaire: 05 34 52 80 30

• Cantine: 05 34 52 80 32

• Crèche: 05 61 85 19 89

Divers

• Déchetterie de Cornebarieu: 05 61 85 89 73

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 10h-12h et

13h30-18h, samedi et dimanche: 10h-18h.

Fermée le jeudi et les jours fériés

• Déchetterie de Grenade: 05 61 82 35 03

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi:

9h-12h et 14h-18h, dimanche: 9h-12h

et 13h-17h. Fermée le mardi et les jours fériés

• Caisse d'Allocations Familiales: 0810 25 31 10

• Assistant social sur rendez-vous à Grenade:

05 61 71 03 50

• ADMR de Grenade: 05 61 82 81 12

• Communauté de Communes

Service technique: 05 61 82 63 74

Services administratifs: 05 61 82 85 55

• Office de Tourisme: 05 61 82 93 85

État civil

Naissances

• Mathéo ANTOLINI le 18/03/2014

• Gabin POIRIER le 23/03/2014

• Ninon GASCIOILLI le 31/03/2014

• Eva BUREAU le 2/04/2014

• Pauline ROUZIES JOURET le 4/04/2014

• Maïssène SENOUCI le 9/04/2014

• Orenzo MAREY FERRAND le 15/04/2014

• Hugo LEGER le 21/04/2014

• Tom ROUXEL ZANETTI le 27/04/2014

Décès

• Miguel GOMEZ le 21/03/2014 à l'âge de 71 ans

• Serge VINCENT le 12/04/2014 à l'âge de 50 ans

• Pasqua HASTENTEUFEL le 28/04/2014 à l'âge de 83 ans

• Paulette BOISSIER le 9/05/2014 à l'âge de 93 ans



Nous vous donnons
rendez-vous sur:
www.merville31.fr

PHARMACIES DE GARDE*

Jun 2014

Dim 1 **PHARMACIE DARNES**
139 bis route de Seilh
31840 AUSSONNE
05 61 85 10 03

Dim 8 **PHARMACIE BERNON**
23 rue Gambetta
31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Dim 15 **PHARMACIE de MERVILLE**
15 rue du 8 mai 1945
31330 MERVILLE
05 61 85 00 52

Dim 22 **PHARMACIE LANNES**
52 rue de la République
31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Dim 29 **PHARMACIE LOPEZ**
2 chemin Roye
31840 SEILH
05 62 21 06 46

Pendant la semaine à partir de 20h et jusqu'à 8h, se rendre à:
La Pharmacie de Nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél.: 05 61 62 38 05



Dentiste de garde le dimanche:
05 61 54 80 80

* Sous réserve de modifications de dernière minute

Directeur de la publication: Chantal Aygat, Maire de Merville

Responsable de la publication: Thierry Vignolles, Adjoint au Maire délégué à la Communication

Comité de rédaction: Commission Communication

Conception graphique, maquette: Service Communication

Impression: Evoluprint 05 62 22 07 71

Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Evoluprint labellisée "Imprim' Vert"



AUTAN & HARMATTAN

Apéro-culturel : Philippines

Les Philippines : pays de contrastes, pays de sourires

Mardi 24 juin à 20h30, salle des fêtes

Entrée libre * Chapeau * Invitée : Christelle Jacaud



Les Philippines : pays de contrastes, des plages paradisiaques aux plages jonchées de montagnes de débris



SAMEDI 21 JUIN : "TRACTO-RANDO", FETE DE LA MUSIQUE, REPAS PLEIN AIR ET FEU DE LA SAINT-JEAN



Le samedi 21 juin sera une journée bien chargée en ce qui concerne les animations sur la commune

En effet, cette date du 21 juin, synonyme de Fête de la Musique sera associée également au Feu de la Saint-Jean doublés d'un repas en plein air organisés depuis quelques années par les associations du Comité des Fêtes et des Commerçants. Qui plus est, cette année, l'association Agriday 31 sera aussi de la partie avec la "Tracto-Rando".

Le programme de la journée sera le suivant :

- 8h à 9h : Exposition de tracteurs anciens participants à la "Tracto-Rando" et départ de celle-ci
- 18h : Retour de la "Tracto-Rando"
- 20h : Fête de la Musique (Vinyl Rock, terrasse Joseph Bon)
- 19h30-20h : Soirée de la Saint Jean avec apéritif offert, repas en plein air et soirée dansante animée par SUPERNOVA (si mauvais temps, salle polyvalente)
- 23h : Allumage du feu

REPAS PLEIN AIR DE LA SAINT-JEAN :

12€ adulte, 8€ enfants de moins de 12 ans

- Melon au porto (nature pour les enfants)

- Poulet jaune au curry et son riz

- Fromage

- Glace

- Verre de vin, eau, pain et café

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 16 JUIN à la boucherie "Chez Joël" aux heures d'ouverture du mardi au dimanche de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30 ou au relais associatif : 05 34 52 98 10 ou 06 75 00 89 99 ou relais.associatif@merville31.fr

